



Marguerite & Reine MINÉ

Posted on 28 juillet 2026

Cet article est consacré à **Marguerite & Reine MINÉ** que Rétif de la Bretonne célèbre dans son calendrier. Les MINÉ qui ne sont a priori pas originaires de Sacy y apparaissent fin du 16e siècle lors de la naissance de **Vincent MINÉ** fils de **Mathieu MINÉ** & de **Léonarde ROY**. Nous retrouverons ce couple dans l'article.

Tout au long du 17e siècle des MINÉ sont associés à la métairie de la Loge de Sacy (voir les articles sur la Loge).

Les patronymes ne durent qu'un temps en un lieu donné, le renouvellement est constant. Ce fait s'est exponentiellement accru au 20e siècle, l'exode rural était déjà important à l'époque de Rétif de la Bretonne, et de nos jours l'usage de la voiture permet à quiconque d'habiter dans les communes de leur choix éloignées de leur lieu de travail.

Avec ces deux filles MINÉ nous approchons de la fin de ce patronyme à Sacy.

Le dernier MINÉ à Sacy décède le 17 septembre 1803. Il s'agit de **Edme MINÉ** né en 1728 à Sacy, Il est le frère de **Marguerite MINÉ** objet de l'article et épousera **Marthe CORNEVIN**, sœur du mari de ladite Marguerite.

Marguerite MINÉ

Rétif de la Bretonne « Monsieur Nicolas – (Mon calendrier – 2 janvier 1738) »

Rétif de la Bretonne « Monsieur Nicolas Tome II »

— 14 —

MARGUERITE MINÉ. Cousine de Reine : c'était notre 1745
plus proche voisine, lorsque nous avons demeuré à la
Bretonne, et c'est la première femme que j'aie possédée
en homme. Voyez ce récit (tome II, p. 105).

« ... C'est à ce voyage que j'eus une aventure, que j'ai annoncée, avec une voisine de la Bretonne : aventure que je ne puis taire, quoiqu'elle doive m'attirer l'accusation d'être immoral ; mot nouveau, que j'entends aujourd'hui retentir de tous les côtés ; mais je dois être vrai ou nul. J'ai dit un mot d'une fille, appelée **Marguerite Miné**, qui habitait la dernière maison du bourg, du côté de la Bretonne. Nous nous étions toujours parlé en bons voisins. Comme j'étais à Sacy pour plus de huit jours, parce qu'on m'y faisait un habit complet, j'eus l'occasion de voir Marguerite. On m'avait dit chez nous qu'elle se mariait avec Covin, le milicien, grand drôle bien bâti, fauteur, faisant le beau parleur. Marguerite était jolie ; M. Covin la prenait par inclination, car il était plus riche qu'elle ; c'est à dire que Marguerite avait environ pour cent vingt livres de terres labourables, et que Covin avait pour six

cents livres, tant prés, que vignes et terres ...

... Mais Covin était en outre tisserand, sa femme avait un travail auprès de lui ; son sort devait par conséquent être assez agréable...

... Covin était un excellent parti pour Marguerite Miné. Aussi fut-elle un peu jalousée ! Ce fut dans le moment où elle était dans la joie et l'espérance, deux jours avant son mariage, que je l'abordai.

- « Bonjour Marguerite ! Vous allez donc vous marier ?

- Oui, Monsieur Nicolas.

- Vous êtes bien contente ?

- Mais je ne suis pas fâchée !

- Marguerite ? .. Vous savez que nous avons toujours été amis ?

- Oui Monsieur Nicolas, et que nous le sommes encore.

- Je voudrais bien que vous me voulussiez faire un plaisir ?

- Volontiers, Monsieur Nicolas ; je suis votre voisine la plus proche.

- Vous allez vous marier ; vous saurez ce que c'est que le mariage ; ... il faudra me le dire ?

- Je ne le dirais pas à un autre » répondit Marguerite ; « Mais ,à vous je le dirai. »

Nous changeâmes ensuite de conversation... Marguerite se maria le surlendemain en noir ; car tel est l'usage, dans toutes les campagnes, que l'habit des noces, sans aucun changement, y sert pour le deuil, si l'un des deux vient à mourir ; toute la différence, c'est que la mariée a des rubans à sa bavette, et une ceinture rose

... Je vis marier Marguerite, et je la trouvai très jolie !

C'était le mardi. Je restai à Sacy jusqu'au mercredi suivant. Le dimanche, on fena et serra le foin du pré de l'enclos de la Bretonne, fauché du vendredi et samedi. C'était l'usage, que l'on invitât toute la jeunesse au fenage et au serrage dans les chaffauds qui tenaient à l'enclos même, et cette petite partie de plaisir se faisait le dimanche après, les vêpres... ;

... Le fenage avait fait remettre au suivante beau dimanche de Marguerite, qui vint avec toute la jeunesse ; je lui tins fidèle compagnie.... Je m'assis à côté d'elle dans le chaffaud ; elle mangea, et nous causions, je lui répétais la demande que je lui avais déjà faite.

- « Volontiers » répondit-elle comme la première fois avec une innocence qui m'étonne encore . « car je vous ai toujours aimé : vous n'étiez pas fait pour moi , ni moi pour vous. Voyez s'il n'y a personne dans le chaffaud ?....

- Personne ; les garçons les filles, votre mari, sont tous à manger. »

Nous étions dans un endroit retiré.

« Je veux vous tout apprendre », me dit-elle (Je suis sûr qu'elle était dans une parfaite innocence ; j'en ai eu depuis les preuves ; mais moi, avec ma feinte ignorance, ma piété, et un autre amour dans le cœur, j'étais triplement coupable)... J'attendais un détail purement oral, et c'était un détail pratique que Marguerite commençait à me donner ! Je fus surpris ! Mais les sens l'emportèrent. Ce fut avec un commencement de corruption, que je me laissai conduire pas à pas dans la carrière de la volupté. Marguerite me mena de détails en détails jusqu'au dénouement, qui fut pour moi plus heureux que tous les précédents. Je fus transporté de joie, le croirait-on ? En songeant à Jeannette ! « Je suis homme enfin ! Et je n'aura plus à rougir de moi-même. »....

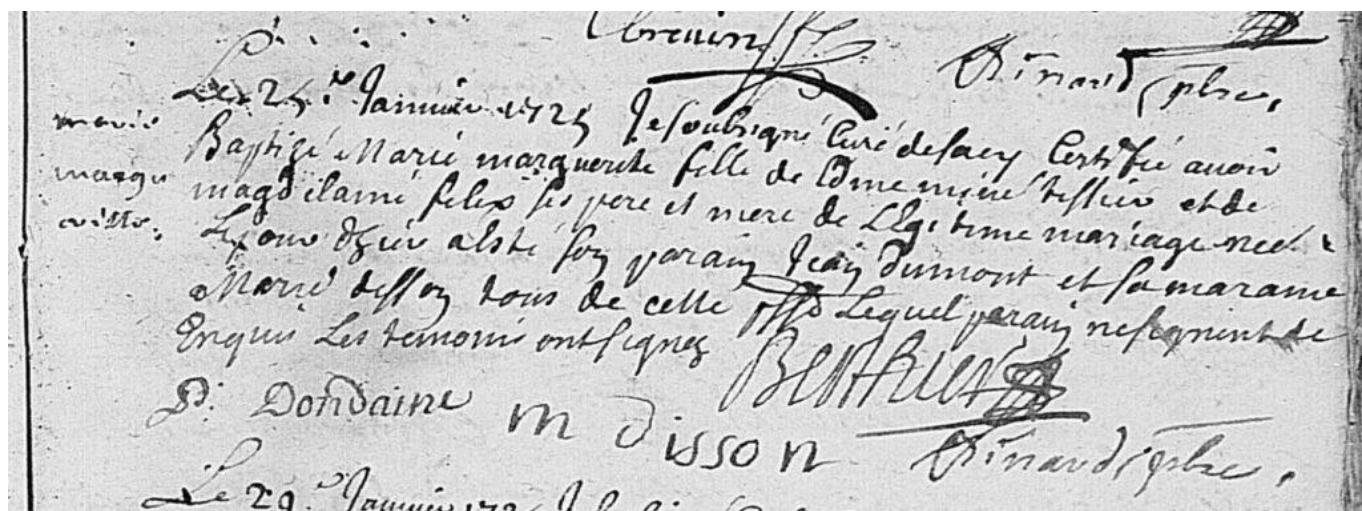
Je ne pus cependant recevoir qu'une leçon. Dès que je fus remis, elle descendit par l'enclos, et moi par la cour ; elle rejoignit adroitement son mari, au moment où rassasié, il commençait à s'inquiéter d'elle

... Je ne crus avoir manqué ni à la morale, ni à Jeannette. Marguerite pensa n'avoir manqué ni à son devoir, ni à son mari ; mais elle eut quelques doutes apparemment dans la suite, où le confesseur l'interrogea (usage dangereux le plus souvent puisque l'oubli malicieux est seul coupable), et elle sut enfin qu'elle avait fait une faute.... »

Tout d'abord une remarque, il est intéressant de savoir que cette famille MINÉ demeurait près de la Bretonne, à la sortie de Sacy sur la route menant à Joux-la-Ville. Mais est-vrai ? Ce détail n'a-t-il pas pour but de rendre crédible le récit, car rien de tout cela ne serait arrivé si les RÉTIF de la Bretonne n'étaient pas les voisins des MINÉ.

Marie Marguerite MINÉ née à Sacy le 24 janvier 1725, a été baptisée le lendemain dans l'église de village. Elle sera par la suite usuellement prénommée dans les actes « Marguerite ».

Elle est la fille du remariage de **Edme MINÉ** (ca 1679-1749), tissier & de **Magdeleine FÉLIX** (ca 1691-1779) originaire de Noyers.



« Le 25e Janvier 1725 je soubsigné Curé de Sacy certifie avoir Baptizé **Marie marguerite** fille de Edme **miné** tissier et de magdelaine felix ses pere et mere de Legitime mariage nee le jour dhier a esté son parain Jean Dumont et sa maraine Marie disson tous de cette paroisse lequel parain ne signent de [ce] enquis les temoins ont signez. »

Signé :

Berther [signature de Edme Berthier, recteur des école de Sacy. Il est marié à Ursule Disson, sœur de la marraine]

P dondaine

m disson [la marraine. Seul cas possible, elle est la fille de Pascal Disson souche des Disson de Sacy & de Jeanne Billout]

Pinard pbr curé de Sacy]

Marguerite MINÉ a épousé à Sacy le 13 janvier 1750 **Edme CORNEVIN**, tissier né à Sacy le 24 juillet 1716, fils de **Edme CORNEVIN** (1663-1725) tissier & de **Claudine MINÉ** (1679-1749).

Si l'exploitation des actes contenus dans les registres (lacunes, actes sans renseignements etc.) ne permettent pas de remonter la généalogie de **Marguerite MINÉ** jusqu'aux premiers MINÉ de Sacy, il n'en est pas de même pour la mère de son mari **Claudine MINÉ** dont l'ascendance nous mène jusqu'à ce premier MINÉ en la personne de **Mathieu MINÉ** (ca 1543-1615) qui a exprimé ses dernières volontés enregistrées par le curé en présence de sa femme **Léonarde ROY** dont on ne sait rien. Cette généalogie de **Claudine MINÉ** passe par **Vincent MINÉ** (1577-après 1644) qui devait avoir une fonction importante à la métairie de la Loge de Sacy car il fait partie des témoins lors de l'enregistrement en 1639 des dernières volontés de sa voisine Jeanne DEGAN, fille et femme des Seigneurs de Courtenay en Vermenton.

Mais l'ascendance de **Marguerite MINÉ** ne fait cependant aucun doute, déjà parce que les MINÉ de Sacy viennent d'un même couple, et aussi parce que son mariage est assorti d'une dispense du 4^e degré de parenté, pour reprendre les termes exacts figurant dans l'acte.

En droit canonique, le 4^e degré de consanguinité entre deux personnes correspond à un lien de parenté de ces personnes qui partagent des arrière-arrière-grands-parents (trisaïeuls).

La généalogie de **Marie Marguerite MINÉ** nous conduit seulement à son grand-père, mais ses ancêtres MINÉ sont donc les mêmes que ceux de son mari **Mathieu MINÉ** marié à **Léonarde ROY**.

Une petite remarque. Les curés sont très rarement du village où ils exercent et ils changent pour la plupart régulièrement de cure. Donc quand il y a dispense du 4^e degré de consanguinité qui correspond à des arrière-arrière-grands-parents communs, cela ne sort pas de sa mémoire ni des registres quand on voit dans quel mauvais état ils sont souvent tenus, et avec des actes de mariage n'indiquant pendant des décennies aucune filiation. A l'évidence, ce sont les gens qui dénonçaient après le mariage les consanguinités. Paul Léautaud écrivait « *Le plus grand nombre est bête, il est vénal, il est haineux* ». On voit à Nitry plusieurs réhabilitations de mariages qui avaient été célébrés. Il avait suffi pour cela payer une dispense de consanguinité, dispense actée par le prêtre dans son acte de réhabilitation. Ce que la loi de l'Église interdit, l'argent permet de lever cette

interdiction ! Sans commentaires !

Pour reprendre ce que disait Ayn Rand au sujet de l'État, l'Église, étant la même chose : « *Gouverner des hommes innocents est impossible. Et quand il n'y a pas assez de contrevenants, on en fabrique. Mais si vous promulguez des lois qui ne peuvent être ni respectées ni appliquées ni objectivement interprétées, vous fabriquez une nation de fraudeurs... Et là, il ne reste plus qu'à en récolter les fruits.* »

De cette union sont nés huit enfants. Deux d'entre eux mourront durant les premières années de leur vie.

Mais revenons sur le premier enfant du couple, **Marie Marthe CORNEVIN**. Elle est née à Sacy le 26 octobre 1750, soit 9 mois et 13 jours après le mariage de ses parents.

Au vu du récit, Il est pertinent donc se demander si **Marie Marthe CORNEVIN** est la fille de **Edme CORNEVIN** ou de **Nicolas Edme RÉTIF**, le futur écrivain.

En mettant en parallèle le récit et l'acte de mariage de **Marguerite MINÉ**, on peut affirmer de suite que Rétif a une fois de plus affabulé.

Si l'auteur situe bien son récit dans la troisième époque de son livre (1748-1752), les registres paroissiaux indiquent que le mariage a eu lieu en janvier, moment où il devait faire bien froid, surtout en ces temps, dans ce chaffaud, et non à l'époque plus douce des fenaisons qu'il décrit avec force détails pour y narrer sa première expérience sexuelle.

Que **Marguerite MINÉ** l'ait déniaisé, pourquoi pas, car dans son calendrier il dit bien que c'est la première femme qu'il a possédée en homme, mais alors pas dans les circonstances relatées dans son récit.

Edme CORNEVIN décède à Sacy le 26 août 1777 et est inhumé le lendemain.

Sa veuve lui survit plus de 23 ans. On ne sait pas exactement car son acte de décès ne figure pas dans les registres de Sacy où la logique voudrait qu'il y soit. Les recherches ont été effectuées à Vermenton, Auxerre, Avallon, à l'état-civil reconstitué de Paris. En vain. Tout comme à Arcy-sur-Cure, sa fille Marie Marthe ayant épousé en 1775 **Edme GROUX** du hameau du Beugnon d'Arcy-sur-Cure, et aussi à Chaumont en Haute-Marne, son fils **Pierre CORNEVIN** y ayant épousé en 1782 **Élisabeth BOUREOIS**, le couple s'étant installé dans cette municipalité. **Marguerite MINÉ** est citée, toujours en vie lors du mariage de ses fils, **Pierre CORNEVIN** en 1782, **François CORNEVIN** en 1791 et **Thomas CORNEVIN** où elle apparaît dans le registre de Sacy pour la dernière fois le 10 février 1794.

Dans son calendrier Rétif indique que **Marguerite MINÉ** est cousine de **Reine MINÉ** qu'il célèbre à la date du 02 janvier 1738.

Reine MINÉ

Rétif de la Bretonne « Monsieur Nicolas – (Mon calendrier – 2 janvier 1738) »
Rétif de la Bretonne tome 1 « Monsieur Nicolas »

— 2 —

REINE MINÉ. Jeune blonde très jolie, qui me plaisait beaucoup dans mes premières années; j'aimais son chignon, que je trouvais plus agréable que les bruns. Elle
1738 était fille de cette *Marion-Claudon*, qui prenait les sœurs, les nièces ou les gouvernantes des curés pour leurs femmes; trait qui me resta.

«Mais comment faire ? D'un côté, l'épouvantable chenille était parvenue au milieu du chemin ! De l'autre, le redoutable épagneul gardait le passage ! Je restais immobile, pâle et tremblant ... Une jeune fille, cet être aimé, dans lequel rien

encore n'avait altéré ma confiance, parce que c'était le seul encore dont on ne m'eût pas dit, et qui ne m'eût pas fait mal, vint à passer : elle vit que j'avais peur du chien ; mais elle ne devina pas mon autre sujet d'effroi ; je lui montrai le monstre, qu'elle écrasa, sans se moquer de moi ; puis elle me conduisit par la main jusqu'à la place publique. Ce fut là que j'éprouvai un sentiment d'embarras devant les hommes ; je rougissais La jolie blonde Reine Miné, qui m'avait emmené, m'embrassa, en me remettant à celle que je demandais.

..... Les filles déjà nommées, Agathe Tilhien, Reine Miné, surtout Madeleine Champeau étaient les plus élégantes d'alors ; leurs souliers, soignés, recherchés, avaient au lieu de cordons, ou de boucles, qui n'étaient pas encore en usage à Sacy, de la faveur bleue, ou rose, suivant la couleur de la jupe. Je songeais à ces filles avec émotion ; je désirais.... je ne savais quoi ; mais je désirais quelque chose, comme de les soumettre. »

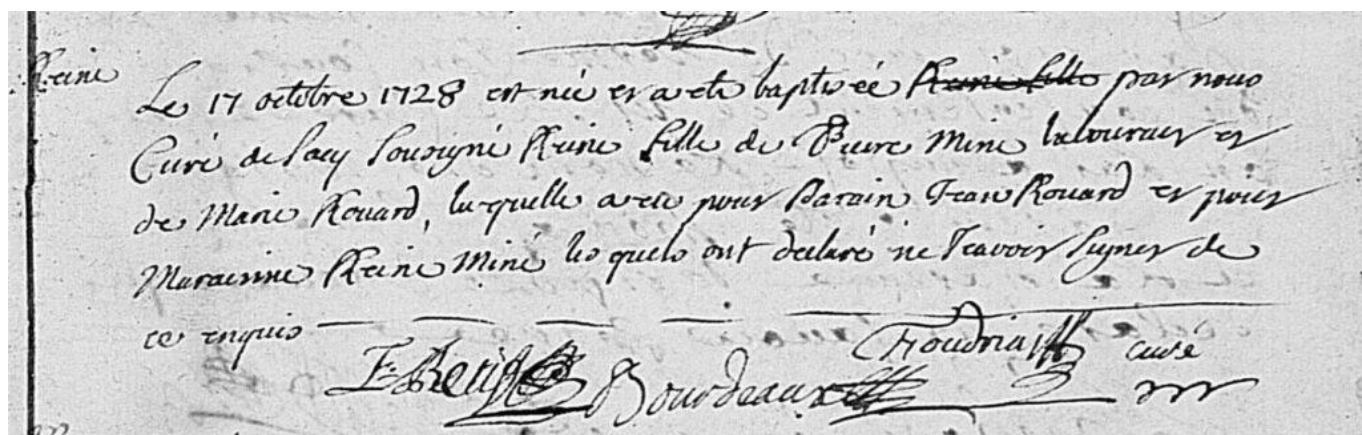
Il existe deux **Reine MINÉ** à cette époque :

L'une, **Reine MINÉ** (1708-1749) fille de **Léonard MINÉ** et de **Anne TILLIEN** qui épouse en 1736 **Jean CORNEVIN**. Elle est d'ailleurs la marraine de la seconde. Rétif parle de **Reine MINÉ** comme d'une jeune fille, et il situe cette époque en 1738. Lui même est né en 1734. Il ne peut donc s'agir que de la seconde :

Reine MINÉ née à Sacy le 17 octobre 1728 est baptisée le même jour.

Elle est le fille de **Pierre MINÉ** (1683-1739) laboureur & de **Marie ROUARD** (1697-1766).

Quant à « **Marion-Claudon** » citée par l'auteur comme étant la mère de **Reine MINÉ**, il s'agit donc de **Marie ROUARD**. Aucun acte des registres paroissiaux ne la désigne sous les appellations de « Marion » ou « Marion-Claudion ». Marion est un dérivatif de Marie. La mère de **Marie ROUARD** se prénomait Claudine et donc rétif lui a adjoint le prénom de sa mère. Il l'avait déjà fait avec **Marguerite BOURDILLAT** qui fait l'objet d'un article.



« Le 17 octobre 1728 est née et a été baptisée [ratures] par nous Curé de Sacy sousigné **Reine** fille de Pierre **Mine** laboureur et de Marie Rouard, laquelle a eu pour Parain Jean Rouard et pour Marianne Reine Miné les quel ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis.»

Signé :

E Retif [signature de Edme Rétif père en 1734 de Rétif de la Bretonne]

Bordeaux [signature de Jacques BOUDEAUX d'Auxerre, beau-frère du curé de Sacy par son mariage avec Anne Foudriat]

Foudriat curé

Rétif qualifie **Reine MINÉ** de cousine de **Marguerite MINÉ**.

Comme nous l'avons déjà dit les MINÉ de Sacy viennent d'une souche unique **Mathieu MINÉ** (ca 1543-1615). La généalogie de **Reine MINÉ** a pu se faire sans problème jusqu'à lui. Elle est également descendante de **Vincent MINÉ** (1577-après 1644) de la Loge de Sacy, son fils.

De cette souche commune, il apparaît que tous les MINÉ sont cousins, mais ça Rétif ne pouvait le savoir. Comme expliqué plus haut on arrivait à déterminer un 4^e degré de consanguinité ce qui n'arriverait plus de nos jours sans se référer aux actes. Comme la généalogie paternelle de **Marguerite MINÉ** est bloquée à son

grand-père **Simon MINÉ**, il est donc possible que ledit Simon soit le frère du grand-père de **Reine MINÉ**, sinon on remonte encore d'une génération pour trouver la raison du cousinage.

Reine MINÉ épouse à Sacy le 26 janvier 1762 **Thomas ROUARD** né à Sacy le 25 août 1733, fils de **Thomas ROUARD** (1707-1735) laboureur & de **Anne BELIN** (1708-1738). Les BELIN arrivent à Sacy dans les années 1630 et son issus d'un seul couple d'Asquins près de Vézelay.

De cette union sont nés quatre enfants qui parviendront tous à l'âge adulte et fonderont une famille.

L'exode rural touche de nombreuses familles. Le dernier enfant du couple **Pierre Jacques ROUARD** (Sacy 1768- Drancy 1835) charretier épousera en 1799 à Drancy une fille de cette ville. Il y décédera.

Thomas ROUARD décède à Sacy le 19 mai 1771 et est inhumé le lendemain.

Reine MINÉ lui survit 28 ans. Elle décède le 29 novembre 1798. Les actes de la République n'indiquent pas la date d'inhumation. Elle fait partie comme sa cousine **Marguerite MINÉ** de la dernière génération portant ce nom.

Que reste-t-il de cette jolie blonde qui portait le chignon ? Déjà elle a transmis son ADN à ses descendants jusqu'au 20e siècle. On ne peut aller plus avant, les délais de confidentialité sont de 100 ans pour une majeure partie des archives en ligne (exception pour certains départements pour les décès où le délai est ramené à une quarantaine d'années). Pour Sacy tous les actes après 1910 ne sont pas mis en ligne à ce jour.

Reine MINÉ nous a aussi laissé une signature sur l'acte d'inhumation de son mari en 1770.

R mine